



15ème législature

Question N° : 45567	De M. Guy Bricout (UDI et Indépendants - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Gestion de la pénurie de médicaments	Analyse > Gestion de la pénurie de médicaments.
Question publiée au JO le : 24/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Guy Bricout appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et de la prévention sur les pénuries de médicaments qui se multiplient ces dernières années dans le pays. Le dernier exemple en date étant celui du doliprane en gélule qui fait aujourd'hui défaut dans les pharmacies. M. le député aimerait connaître très exactement les raisons pour lesquelles le laboratoire Sanofi connaît des tensions sur ce médicament alors que la poursuite de la crise covid, notamment, doublée des maladies hivernales, était largement prévisible, d'autant plus que cette pénurie est symptomatique d'une situation inquiétante et bien plus globale de mauvaise gestion de la production et des stocks qui va galopant ces dernières décennies. En effet, les pénuries de médicaments se sont multipliées, en France et en Europe et concernent un panel de traitements pourtant primordiaux : anti-inflammatoires, anti-infectieux et anti-cancéreux notamment. Ainsi, les signalements de ruptures de stock de médicaments ou de risques de ruptures auprès de l'Agence nationale de sécurité du médicament n'ont cessé d'augmenter considérablement ces dernières années. À ce sujet, M. le député aimerait connaître le premier bilan que l'on peut dresser, un an après son ouverture, de la plateforme « Trustmed », plateforme en ligne de déclaration des risques de rupture ou de rupture de stock des médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM). Plus largement, face aux dangers que de telles ruptures font prendre aux capacités de soins en France, notamment dans le traitement de maladies comme le cancer, il aimerait savoir si le Gouvernement compte prioriser cette question dans les prochains mois et, le cas échéant, quelles actions il pense mettre en œuvre pour mettre fin, rapidement et sur le long terme, à ces situations alarmantes. Il demande également quelles suites exactes il compte accorder aux préconisations du récent rapport d'expertise de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur les vulnérabilités d'approvisionnement en produits de santé.